

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL du mardi 18 février 2020

19h – ouverture de la séance

Présents : Muriel MULLER, Jean SCHULER, Dominique BALDASSARI, Jérôme SAMUEL, Carole SHELLSHEAR, Serge SAMUEL, Sophie BOGDANOVIC, Pierre-Yves REYNAUD, Sybille HERICOTTE

Absents excusés : Françoise SAMUEL, Pierre REYNAUD a donné pouvoir à Sophie BOGDANOVIC

Secrétaire de séance : Dominique BALDASSARI

1) La COM COM Sisteronais Buech propose de nouveaux tarifs pour les divers dossiers d'urbanisme qu'elle instruit. Le Conseil Municipal accepte ces tarifs à l'unanimité.

2) Le Conseil Municipal doit valider le rapport de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT) pour 2020 présenté par la CCSB. Le montant de la compensation versé par la CCSB est identique à celui de l'an passé. Approuvé à l'unanimité.

3) Le Conseil Municipal a validé à l'unanimité la création du poste de rédacteur et déterminé les ratios pour le dossier d'un agent qui passera de catégorie C en catégorie B.

4) Le Syndicat SyMEnergie05 propose de modifier les statuts : cette modification impacte l'organisation territoriale du syndicat en changeant les contours des collèges et de retenir comme périmètre les contours des COM COM et d'agglomération actuels. Pour rappel ce syndicat travaille principalement sur les travaux d'enfouissement électrique. Le Conseil Municipal avec 1 abstention et 9 Pour, accepte ces nouveaux statuts.

QUESTIONS DIVERSES :

- Pour permettre les travaux de réfection de la façade du bâtiment communal MAIRIE-ECOLE, la commune bénéficiera des services de IT 05.

- ENEDIS prévoit d'enfouir la ligne électrique 20000 volts en dessus du village en 2020.

19h45 – Fin de séance